

NOTICE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE – GAÏA

PLAN DE FORMATION 2026-2027

Circonscription d'Argenteuil Sud

Pourquoi s'inscrire ?

- 18h de formation obligatoire (sur les 108h), hors temps scolaire.
- Pour valoriser et référencer votre parcours de formation dans I-Prof.
- Pour faciliter l'organisation des formations (groupes, listes d'émargement, attestations de participation).

⚠ Aucune inscription ne peut ou ne doit être faite par la circonscription : c'est à vous de vous inscrire, individuellement, dans les délais.

Campagne d'inscription : du lundi 14 septembre au vendredi 2 octobre 2026.

Ne pas attendre le dernier jour pour s'inscrire.

Inscriptions sur GAIA, accessible depuis votre portail ARENA / ARIANE (tutoriel joint à cette notice).

À noter : vous pouvez revenir sur votre inscription pendant toute la durée de la campagne (sous réserve de disponibilité du service GAIA).

Pensez à cocher la case dédiée pour recevoir par mail le récapitulatif de votre inscription (voir tutoriel).

Dispositifs et modules

Chaque école reçoit une **Fiche formation** avec ses propres numéros de dispositifs et modules : le dispositif correspond au domaine d'enseignement, le module au parcours de formation dans ce domaine. Pour vous inscrire, sélectionnez un dispositif, puis un ou plusieurs modules.

Heures et modalités de formation selon le profil

Les enseignants titulaires (directeurs et adjoints) et les contractuels recrutés avant le 1er mars 2026 doivent s'inscrire individuellement sur Gaïa.

Profil	Form. départementale	Form. circonscription	Priorité	Remarques
Temps partiel - 50 %	—	9h	—	Dans le cycle, en priorisant le présentiel.
Temps partiel - 75 % / 80 %	—	12h	—	Dans le cycle.
Postes fractionnés	—	18h	—	Sur l'école de rattachement.
Direction - nouveaux titulaires	Formation départementale	—	—	Pas d'inscription GAIA.
Direction - faisant fonction	Bascule si liste d'aptitude	18h (provisoire)	—	Inscription provisoire aux 18h circo, bascule vers le départemental si obtention de la liste d'aptitude.
UPE2A / UPS	Plan spécifique CASNAV (sur temps scolaire)	18h	—	Plan spécifique n° dispositifs communiqués par le CASNAV, sous réserve de validation par l'IEN de circonscription
RASED (enseignants spécialisés)	9h ASH (RASED FC)	9h	—	N° communiqué par la CPC ASH 2.
ULIS	9h ASH + 3h plénière	6h	—	N° communiqués par la CPC ASH 1.
TPS débutants (années 1 à 3)	18h ciblée	—	Oui	—
TPS non débutants (> 3 ans)	6h ciblée	12h	Oui	—
Débutant en maternelle	18h ciblée	—	Oui	—
Débutant en CP	6h ciblée	12h	—	Formation départementale du mercredi 9 septembre.
Référents LVE (postes PEP / PAP)	18h ciblée	—	—	—
MAT	6h ciblée	12h	Oui	—
T1 et T2	6h ciblée	12h	Oui	—

■ **Priorité départementale** — ces formations doivent être suivies avant toute autre (constellations, résidences pédagogiques, plans).

Liste complète des profils / parcours spécifiques, priorités et numéros de dispositifs :

<https://nuage03.apps.education.fr/index.php/s/QcfRDG4RMaDz7fT/download>

Pour toute question, contactez **Julie CHEN – CPC numérique** par e-mail à julie.chen@ac-versailles.fr, depuis votre propre adresse académique, en précisant votre niveau de classe, votre statut (CTEN, BD, etc.) et votre école de rattachement ou d'enseignement.